

Séance extraordinaire du 14 novembre 2016



Procès-verbal

01 (2016-11-604) - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2016

AVIS DE CONVOCATION POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code Municipal du Québec, Madame Micheline Beudet ainsi que M Pierre Audesse m'ont donné instruction par écrit le 10 novembre 2016, de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue lundi le 14 novembre 2016 à 20h00 au Complexe des Seigneuries.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #3 - Sylvain Vidal
Siège #4 - Micheline Beudet
Siège #5 - Pierre Audesse
Siège #6 - Yves Gingras

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Claudette Desrochers
Siège #2 - Marc-Antoine Drouin

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Sylvie Fortin Graham.

Est également présente Josée Martineau, directrice générale adjointe.

Les conseillers présents ont tenu séance extraordinaire dont l'ordre du jour est le suivant :

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Résolution : Décréter le début des travaux des principaux éléments mécaniques au Complexe des Seigneuries (Directive ME-36);
- 4- Publicité Revue Industrie & Commerce;
- 5- Période de questions des contribuables;
- 6- Levée de l'assemblée.

1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette session a été donné le 10 novembre 2016 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la session ouverte.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

02 (2016-11-605) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers

03 (2016-11-606) - Décréter le début des travaux des principaux éléments mécaniques au Complexe des Seigneuries

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de décréter le début des travaux des principaux éléments mécaniques au Complexe des Seigneuries sous la directive ME-36.

Adopté à l'unanimité des conseillers

04 (2016-11-607) - Publicité Revue Industrie & Commerce

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de participer au reportage sur la Région de Lotbinière qui paraîtra dans l'édition de Décembre/Janvier 2017,

«Région et Ville à succès au Québec» de la Revue Industrie & Commerce en adhérant au choix 7 - reportage 1 page au coût de 2 200 \$ plus taxes et d'autoriser Charles Desbiens, agent marketing à préparer le reportage. Que la dépense soit prise au poste budgétaire 02.13000.341.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

06 (2016-11-608) - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Michelin Beaudet et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Fermeture à 20h20.

Sylvie Fortin Graham, mairesse

Josée Martineau dir. gén. adjointe

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Josée Martineau, directrice générale adjointe

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin Graham, mairesse